



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 4190

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur le rapport du Conseil économique et social portant sur le tourisme d'affaires et lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions quant à la proposition relative à l'adoption d'un schéma national de développement pour mieux coordonner et rendre lisible l'offre qui, partout dans le monde, est en croissance.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a demandé en 2006 au ministre délégué au tourisme, et au ministre délégué au commerce extérieur, de proposer des mesures pour accroître la compétitivité et l'attractivité de la France dans le secteur « foires, salons et congrès », en concertation avec tous les acteurs de la filière. Un comité national de pilotage a été constitué à cet effet offrant un lieu de concertation entre les professionnels et les pouvoirs publics pour envisager les mesures destinées à renforcer la place de la filière dans la concurrence internationale. Dans ce contexte, les pistes d'amélioration proposées dans le rapport de Bernard Plasait sont opportunes et nombre d'entre elles font actuellement l'objet d'études et de réflexions. Les propositions liées à l'amélioration de l'offre, de l'accueil, à l'accessibilité correspondent bien aux préoccupations actuelles de l'administration chargée du tourisme (amélioration des services et de l'accueil dans les zones de transit à travers les conventions d'accueil avec ADP, la SNCF, la RATP par exemple). Toutefois, l'idée de l'établissement d'un schéma national de développement du tourisme d'affaires n'a pas été reprise pour le moment dans les réflexions du comité de pilotage.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4190

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Consommation et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5481

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 8019